



À Sainte-Marie, le 07 juin 2022

## NOTE À L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CM2

### OBJET : inscriptions en 6<sup>ème</sup>

Nous vous invitons à vous présenter au Collège pour remplir les formalités d'inscription en 6<sup>ème</sup> de votre enfant le :

Lundi 04/07/2022 De 7h30 à 12h30 École F. LORNE	Mardi 05/07/2022 De 7h30 à 12h30 Écoles F. GROSSY et Y. HILARUS Autres écoles
---	--

Les formalités d'inscription doivent être **OBLIGATOIREMENT** remplies par l'un des deux parents ou autre responsable légal du futur collégien qui aura à signer les documents administratifs.

**Aucune inscription ne sera prise en présence d'une tierce personne.**

**Pièces à fournir :**

### LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Le collège ne fait pas de photocopies.

- 4 Photos d'identité récentes (sans piercing, tenue correcte pour les filles, pas de bretelles, pas de maquillage) ;
  - La photocopie de l'acte de naissance de l'élève ;
  - La photocopie intégrale du livret de famille (toutes les pages) ;
  - La photocopie du justificatif d'adresse récent (moins de 3 mois) du responsable légal de l'élève ;
  - La photocopie des certificats de vaccination (carnet de santé) ;
  - L'attestation d'assurance scolaire **OBLIGATOIRE** pour l'année scolaire 2022-2023 (permet aux élèves de participer à toutes les sorties pédagogiques organisées) ;
- Pour le dossier de bourse :**
- Une adresse mail valide obligatoire (la demande se fait par internet) :
  - 1 RIB complet ou nom du représentant légal de l'élève ;**
- Pour la cantine :**
- Un acompte de 50€ (qui sera déduit du montant de la cantine du premier trimestre)**

TSVP



### INSCRIPTION FACULTATIVE AUX ASSOCIATIONS :

• **Adhésion au FSE (Foyer socio-éducatif) :** 5 euros  
C'est l'association qui met en place des activités éducatives et citoyennes avec et pour les élèves. L'adhésion annuelle est recommandée.

• **Adhésion à l'UNSS :** 22 euros (peut se faire en 2 fois)  
L'association sportive est conseillée aux élèves qui souhaitent pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi (TENNIS DE TABLE OU SURF OU VOLLEY-BALL).

### TENU VESTIMENTAIRE :

**Pour les filles :** un jean bleu foncé classique (pas de jean taille haute, taille basse, moulant, leggings, joggings, décoloré, délavé, déchiré, retroussé, à bretelles), un polo bleu turquoise avec le logo du collège.

**Pour les garçons :** un jean bleu foncé classique avec ceinture, ajusté à la taille, un polo bleu turquoise avec le logo du collège.

**Pour les garçons et les filles :** des chaussures qui maintiennent le pied, conformes à la sécurité sont obligatoires (pas de sandales « type Havaianas, Shoela », ni d'entre doigts).

**Tenue de sport :** tenue décente obligatoire - un short bleu marine ou noir - un t-shirt jaune avec le logo d'EPS, - des chaussures de sport appropriées.

### LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Le collège ne fait pas de photocopies.

La Principale  
Mirielle VENTURA

